

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Turner, appuyé par M. Mackasey,—Que le Bill C-190, Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les marques de commerce, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M^{me} Rideout, il est ordonné,—Que le nom de M. Boulanger soit substitué à celui de M. Mackasey sur la liste des membres du comité permanent du travail et de l'emploi.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M^{me} Rideout, il est ordonné,—Que le nom de M. Caron soit substitué à celui de M. Guay sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 01 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pennell, membre du conseil privé de la reine,—Copies des accords entre le gouvernement du Canada et certaines municipalités des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour l'utilisation ou l'emploi de la Gendarmerie royale du Canada, conformément au paragraphe (3) de l'article 20 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre 54, Statuts du Canada, 1959. (Texte anglais)

A 10 h. 11 du soir, la Chambre ajourne jusqu'à 2 h. 30 demain après-midi.